

Analytics learning, privacy and GDPR: an impossible balance?

Abstract : This paper explores the relationship between learning analytics and data management practices. With the increasing digitization of education, learning platforms like Moodle have become ubiquitous in higher education. While these platforms offer personalized learning pathways for students, they require extensive data collection, raising concerns about personal data management. Despite its usefulness, learning analytics presents significant challenges regarding data protection. Students are often inadequately informed about how their data is being utilized. The General Data Protection Regulation (GDPR) enforces strict requirements, mandating explicit consent and transparency in data usage.

An analysis of 60 IT policies from French universities reveals substantial gaps in the implementation of GDPR and data privacy measures. Most policies fail to explicitly address the use of learning analytics data, highlighting an urgent need for updates and greater awareness among both students and educational institutions.

Keywords : Learning analytics, GDPR, Privacy, IT users agreement, Universities.

Bourliataux-Lajoinie Stephane, Conservatoire National des Arts et Métiers, CNAM-Paris, laboratoire Lirsa/Irgo. Stephane.bourliataux@lecnam.net

David Mickael, IAE de Tours, laboratoire Vallorem, Mickael.david@univ-tours.fr

De la Fouchardière Catherine, Conservatoire National des Arts et Métiers, CNAM-Paris, laboratoire Lirsa. Catherinedelafouchardiere@lecnam.net Fournier Christophe, IAE de Montpellier, Christophe.fournier@umontpellier.fr

Shahidi Niousha, EDC Paris, nshahidi@edcparis.edu

Analytics learning, privacy et RGPD, l'équilibre impossible ?

Résumé : Cette communication explore les relations entre le *learning analytics* et la *gestion des données personnelles*. Avec la numérisation croissante de l'éducation, les plateformes d'apprentissage, comme Moodle, sont devenues omniprésentes dans l'enseignement supérieur. Elles offrent des parcours personnalisés aux étudiants, mais nécessitent une collecte massive de données, soulevant des questions sur la gestion des données personnelles. Tout en étant très utile, le *learning analytics* pose des défis en matière de protection des données. Les étudiants sont souvent mal informés sur la manière dont leurs données sont utilisées. Le RGPD impose des restrictions strictes, exigeant le consentement explicite et la transparence sur l'usage des données.

L'analyse de 60 chartes informatiques d'universités françaises révèle des lacunes importantes dans la prise en compte du RGPD et de la protection de la vie privée. La plupart des chartes ne mentionnent pas explicitement l'usage des données de *learning analytics*, illustrant un besoin urgent de mise à jour et de sensibilisation auprès des étudiants et des institutions.

Mots clés : Learning analytics, RGPD, Privacy, Chartes informatiques, Universités.

Introduction

Avec la numérisation croissante de l'éducation, les plateformes de cours en ligne (Learning Management Systems - LMS) sont devenues des outils incontournables dans l'enseignement supérieur. Ces plateformes permettent de proposer un découpage des cours flexibles et personnalisés. Moodle s'est imposé comme la principale plateforme d'enseignement en France. Ce dernier revendique aujourd'hui plus de 200 millions de comptes sur sa plateforme en ligne et en France 90% des établissements de formations l'utilisent de manière plus ou moins complexe¹.

L'efficacité de ces plateformes repose sur la possibilité de personnaliser l'enchaînement des exercices et des séquences de cours selon des critères programmés par l'enseignant.

Cette programmation permet à chaque étudiant de pouvoir progresser à son rythme dans un environnement encadré et contrôlé avec des dates butoirs. Pour fonctionner de manière efficiente, les LMS ont besoin de suivre l'évolution individuelle des participants, le nombre de connexion, le temps de connexion, la progression des visionnages de vidéos, des exercices, le nombre de tentatives des quizz, etc. Plus le nombre de données analysées est important, plus le système peut proposer un parcours pédagogique personnalisé et optimiser les chances de succès des participants.

De fait, elles posent des défis importants en termes de protection des données personnelles des étudiants.

Cette recherche examine l'adaptation du concept de privacy dans le contexte des LMS, analyse le développement et l'importance du concept de learning analytics, et explore l'équilibre délicat entre le suivi des données des étudiants et le respect des règlements de protection des données tels que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Une analyse textuelle des chartes informatiques de 60 universités françaises fait ressortir des niveaux de prise en compte très hétérogènes.

Revue de littérature

Learning Analytics

Le concept de learning analytics fait référence à la collecte, l'analyse, et l'interprétation des données produites par les étudiants sur un LMS pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement. Siemens et Long (2011) définissent le learning analytics comme une méthode pour « l'analyse des données éducatives et l'adaptation des environnements d'apprentissage pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement. » De très nombreux travaux se sont intéressés à cette approche d'optimisation pédagogique basée sur l'analyse de données. Ferguson (2012a, 2012b) ; Queiroga et al. (2020) ; Hasan et al. (2020) ; Ouynag et al. 2023, ont approfondi cette

¹¹ Source : <https://www.elearningtouch.com/serie-idees-recues-plateforme-lms-moodle/>

définition en explorant les différentes dimensions du learning analytics, y compris l'analyse prédictive, le suivi des progrès des étudiants, et la personnalisation de l'apprentissage.

Leur usage a connu une croissance rapide basée sur trois éléments : son potentiel pédagogique, son faible coût, et l'aide surprenante de la pandémie de Covid-19.

Les bénéfices pédagogiques des learning analytics

Le learning analytics permet de donner une pseudo personnalisation du parcours de l'étudiant (en fait une série de règles programmées par l'enseignant pour anticiper sur un maximum de cas). Selon Avella et al. (2016), ces analyses permettent de personnaliser les parcours d'apprentissage, d'identifier les étudiants à risque et de proposer des interventions ciblées pour améliorer la réussite académique. De plus, Tempelaar et al. (2015) ont montré que l'utilisation des learning analytics peut améliorer la motivation et l'engagement des étudiants en leur fournissant des feedbacks personnalisés basés sur leurs performances. Selon Gašević et al. (2015), ces outils permettent de suivre de manière fine les parcours des étudiants, d'identifier ceux qui sont à risque de décrochage et de leur offrir des interventions personnalisées. De plus, Arnold et Pistilli (2012) ont démontré que l'utilisation de systèmes d'alerte précoce basés sur les learning analytics pouvait significativement améliorer les taux de réussite des étudiants en leur fournissant des retours d'information adaptés à leur performance. Gašević, Dawson, et Siemens (2015) démontrent que l'analyse des comportements des étudiants en ligne peut prédire avec précision leur succès académique, permettant ainsi une intervention précoce pour ceux qui sont à risque d'échec. De fait, le learning analytics soulève des préoccupations en matière de privacy, car il implique une surveillance étroite des activités des étudiants.

L'impact économique des learning analytics

Le coût de la formation est un élément important pour les institutions privée et publique. La mutualisation des cours via un LMS, couplé à la souplesse et l'adaptabilité des parcours est une option séduisante pour les universités et les Ecoles (Panda (2020) ; Devarakonda (2019)). Certes, on peut regretter à juste titre une perte de l'interaction pédagogique entre enseignants et étudiants, mais la ration complexe coût / accessibilité / séquençage pédagogique, plaide en la faveur des LMS lorsque les contraintes économiques ou de faible effectif par site conduirait inévitablement à la fermeture d'une formation.

L'impact de la COVID-19 sur l'adoption des learning analytics

La pandémie de Covid-19 et la mise en place du confinement ont forcé les formations à « basculer » très rapidement leur contenu sur des plateformes de cours en ligne. La nécessité d'assurer la continuité pédagogique en période de confinement a mis en lumière l'importance des outils numériques pour surveiller et soutenir l'apprentissage des étudiants à distance. Les learning analytics ont ainsi joué un rôle clé en permettant aux enseignants de suivre l'engagement des étudiants, d'identifier les difficultés en temps réel, et d'adapter les contenus et les méthodes d'enseignement en conséquence.

Ce passage à marche forcée a indéniablement fait prendre en compte ce nouvel outil à l'ensemble des acteurs du marché. Dans un contexte post-pandémique, les institutions ont eu la possibilité de faire un véritable retour d'expérience et ainsi d'optimiser les cours en ligne. Les recherches menées durant la pandémie ont également révélé l'importance des learning analytics pour renforcer la résilience des systèmes éducatifs. Mella-Norambuena et al. (2024) ; Ndibalema (2022) ; Brooks et Thompson (2020) notent que les institutions qui avaient déjà intégré les learning analytics dans leurs pratiques ont pu s'adapter plus rapidement aux perturbations causées par la COVID-19, en maintenant des niveaux élevés d'engagement et de performance académique chez leurs étudiants. De plus, ces outils ont permis de mieux comprendre les défis spécifiques posés par l'apprentissage à distance, tels que l'isolement des étudiants ou la variabilité de l'accès aux ressources numériques Ndibalema (2022). Ils ont

également permis de catégoriser les comportements des étudiants face à ces contraintes et ainsi de proposer des modalités par segments d'utilisateurs au sein d'un même Mooc (Bourliataux-Lajoinie et Shahidi 2024).

Privacy concern et learning analytic

Dans le cadre des plateformes de cours en ligne, la privacy concerne principalement la manière dont les données des étudiants (e.g., performances académiques, comportements d'apprentissage, informations personnelles) sont collectées, stockées, et utilisées. Les travaux de Drachsler et Greller (2016) ; Baruh et al. (2017) Blackmon et al. (2023) montrent que les étudiants ont souvent une compréhension limitée des implications de la collecte de leurs données. Les auteurs soulignent la nécessité de transparence dans la manière dont les données sont utilisées et partagées, ainsi que l'importance de garantir que les étudiants ont le contrôle sur leurs informations personnelles. Dans ce contexte, plusieurs cadres théoriques ont été proposés pour adapter la notion de privacy dans les environnements d'apprentissage en ligne. Prinsloo et Slade (2017) proposent un cadre éthique qui met l'accent sur la responsabilité partagée entre les institutions éducatives et les étudiants, suggérant que la protection de la vie privée doit être intégrée dès la conception des plateformes (privacy by design).

Le développement rapide des technologies de learning analytics a considérablement transformé le paysage éducatif. Cependant, cette évolution soulève des préoccupations croissantes concernant la confidentialité des données des apprenants.

Avella et al. (2016) soulignent que les institutions éducatives doivent trouver un équilibre entre l'exploitation des données pour améliorer l'apprentissage et le respect de la vie privée des étudiants. Ils notent que, bien que les étudiants bénéficient de ces technologies, ils expriment de plus en plus d'inquiétudes quant à la manière dont leurs données sont collectées et utilisées. Cette dualité est exacerbée par le fait que de nombreux étudiants ne sont pas pleinement informés des implications de la surveillance de leurs données (de Oliveira et al., 2021).

Sensibilité accrue aux préoccupations de confidentialité

L'une des évolutions notables au cours des dernières années est la sensibilisation croissante des étudiants aux questions de confidentialité. Alshawi et al. (2022) montrent que la pandémie de COVID-19 a accéléré l'adoption des technologies numériques dans l'éducation, mais a également mis en lumière les risques associés à la collecte de données à grande échelle. Les étudiants, tout en reconnaissant les avantages des technologies numériques, s'inquiètent de plus en plus de l'utilisation de leurs données, en particulier lorsque celles-ci sont utilisées à des fins autres que pédagogiques (Lemay et al. 2021)

RGPD et learning analytic

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), mis en vigueur en mai 2018 dans l'Union européenne, a un impact significatif sur la manière dont les données des étudiants peuvent être traitées sur les plateformes de cours en ligne. Le RGPD exige que les données personnelles soient traitées de manière légale, équitable, et transparente, et impose des obligations strictes aux organisations quant à la gestion des données personnelles.

L'un des principaux défis pour les institutions éducatives est de trouver un équilibre entre l'utilisation des données des étudiants pour améliorer l'usage des LMS et le respect des droits à la vie privée tels que stipulés par le RGPD. Pardo (2014) souligne que les plateformes doivent obtenir un consentement explicite des étudiants avant de collecter leurs données et doivent leur offrir la possibilité de retirer ce consentement à tout moment.

De plus, les plateformes doivent mettre en place des mesures de sécurité robustes pour protéger les données des étudiants contre les accès non autorisés. L'anonymisation des données, comme discutée par Greller et Drachsler (2016), est une approche clé pour respecter les exigences du RGPD tout en permettant une analyse efficace des données.

En pratique, les institutions doivent également être transparentes sur les finalités de la collecte des données et veiller à ce que ces données ne soient pas utilisées à des fins autres que celles initialement convenues. Khalil et Ebner (2016) proposent des lignes directrices pour une mise en œuvre éthique et conforme aux réglementations du learning analytics, en insistant sur l'importance de l'inclusion des étudiants dans le processus décisionnel.

Le paradoxe entre les exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et les besoins du learning analytics représente un défi complexe pour les institutions éducatives. D'une part, le learning analytics offre un potentiel immense pour personnaliser l'apprentissage, améliorer les résultats des étudiants et optimiser les processus éducatifs. D'autre part, le RGPD impose des contraintes strictes sur la collecte, le traitement et le stockage des données personnelles, ce qui peut limiter l'efficacité de ces analyses.

Méthodologie

Nous avons analysé les 60 chartes informatiques issues des sites de toutes les universités françaises (métropoles et territoires d'outre-mer inclus). Les chartes informatiques sont disponibles sur le site internet des universités. Depuis la mise en place de la loi RGPD en 2018, toutes les chartes ont été mise à jour. Certaines ne sont cependant pas remises à jour tous les ans.

L'analyse des documents s'est faite en deux temps. Nous avons fait un examen préliminaire des données en essayant de rapidement associer les propos aux éléments que nous souhaitions mesurer. Puis, nous avons fait une analyse verticale puis horizontale, ce qui signifie que nous avons tout d'abord analysé au sein d'un même document (analyse verticale) tout ce qui se rapportait à nos thèmes. Cela nous a permis d'obtenir une ligne de tableau pour chaque charte. Puis nous avons fait une analyse horizontale, c'est-à-dire que nous avons recherché les éléments d'un même thème (en positif ou en négatif) dans les différentes chartes.

Résultats et discussion

Plusieurs points ressortent de notre analyse. Sur la forme, nous observons deux points, le premier est relatif à la date de mise à jour qui souvent n'est pas indiquée, ce qui rend complexe la discrimination entre les anciennes chartes qui n'ont pas été mise à jour et les récentes dans lequel les points relatifs à la privacy et la RGPD ont été oubliés.

Second point, la longueur des documents est très variable (de 4 à 20 pages) certains présentent le minimum d'information tel que le rappel des obligations CNIL, alors que d'autres donnent les références et un extrait des articles de lois citées.

Sur le fond, deux types de chartes se détachent, celles qui sont très génériques et ne concernent que les grandes lignes des usages. Elles présentent uniquement des données sur l'usage du réseau, de l'email et n'entrent pas dans les applications pédagogiques, de complément de cours, d'usage personnel, de contraintes de téléchargement, etc. Elles précisent à minima les contraintes légales telles que le rappel des mentions importantes comme le possible recours à la CNIL et parfois les RGPD. *"Les utilisateurs doivent respecter les dispositions de la loi Informatique et Libertés concernant la création et l'utilisation de fichiers contenant des informations nominatives." Charte université Cote d'Opale*

L'autre catégorie de chartes est celle qui détaille les pratiques et usages autorisés dans le cadre de la connexion mise à disposition par l'université. Une série de services digitaux sont ici précisés et il est clairement fait mention des « bons usages » et des sanctions possibles en cas d'abus soit dans le stockage (téléchargements illégaux, données personnelles) soit dans l'usage de la messagerie (spam, harcèlement, etc). *"L'utilisation des ressources informatiques est limitée aux activités académiques et administratives." Charte université de Bretagne Sud ;*

"L'utilisation des systèmes informatiques pour des activités commerciales, politiques, ou autres activités non liées aux missions de l'université est interdite » et "La protection des Systèmes d'Information...prévoit que sont interdits : l'accès illicite, le maintien frauduleux, l'entrave au système, l'altération des données"Charte université d'Angers.

A noter que si la plupart des chartes précisent que les systèmes d'informations sont utilisés à des fins pédagogiques par les enseignants, la mention à des LMS est quasi inexistante, 4 chartes sur les 60 analysées font explicitement mentions à l'usage des données 'fichier log' ou 'fichier de connexion' pour l'analyse du parcours pédagogique sur une plateforme.

Il n'est pas indiqué le type de traitement fait avec les données personnelles de connexion dans le cadre des plateformes de cours, le temps de conservation de ces données ou encore l'usage pédagogique qui en est fait.

Le terme de privacy n'est jamais évoqué, au mieux (23 chartes sur 60) il est fait mention des « données privées de l'utilisateur » mais leur traitement et leur usage n'est pas indiqué. L'existence, les missions et l'indication du contact d'un DPD (Délégué à la Protection des Données) n'est pas mentionné dans les chartes analysées. La mention RGPD n'est que rarement présente (18 chartes sur 60).

Conclusion

L'analyse des chartes informatiques existantes dans l'université française montre un net décalage entre les usages pédagogiques liés à l'utilisation des plateformes de cours en ligne et l'information faite aux étudiants. Deux hypothèses peuvent expliquer cette absence. Soit le temps de mise à jour des chartes informatiques est long et le processus est en cours (certaines chartes indiquent une date de mise à jour de plus de 5 ans) soit la méconnaissance des outils de learning analytics par les enseignants ne les conduit pas à demander une mise à jour des chartes pour pouvoir utiliser à son maximum les outils disponibles.

Dans les deux cas, le principal défi pour l'avenir réside dans la capacité des institutions à maximiser les avantages des learning analytics tout en minimisant les risques pour la vie privée. Comme le souligne Anderson et al. (2016), il est crucial de développer des cadres éthiques robustes et des politiques de confidentialité claires pour réguler l'utilisation des données dans les environnements éducatifs. Ces cadres doivent garantir que les données des étudiants sont utilisées de manière transparente et uniquement à des fins pédagogiques.

De plus, il est essentiel de renforcer la formation des étudiants et des enseignants sur les enjeux de la confidentialité des données. Lemay et al. (2021) suggèrent que l'éducation à la littératie numérique et à la protection de la vie privée doit devenir une composante centrale des programmes éducatifs pour que les étudiants puissent mieux comprendre et gérer les risques associés à l'utilisation de leurs données.

Enfin, Avella et al. (2016) recommandent l'adoption de technologies respectueuses de la vie privée, telles que les outils d'analyse anonymisée ou décentralisée, qui permettent de collecter des données tout en minimisant les risques d'atteinte à la vie privée. Ces technologies pourraient offrir un compromis entre l'efficacité des learning analytics et la protection des droits des apprenants.

Les paradoxes entre l'amélioration de l'apprentissage et la protection de la vie privée sont au cœur des débats actuels. Pour l'avenir, il est essentiel de développer des solutions équilibrées qui maximisent les bénéfices pédagogiques tout en respectant les droits des apprenants, afin de garantir une adoption durable et éthique des technologies éducatives.

Bibliographie

- Alshawi, A., Al-Razgan, M., AlKallas, F. H., Suhaim, R. A. B., Al-Tamimi, R., Alharbi, N., & AlSaif, S. O. (2022). "Data privacy during pandemics: A systematic literature review of COVID-19 smartphone applications". *PeerJ Computer Science*, 8, 826.
- Anderson, J. R., Pyke, A. A., & Fincham, J. M. (2016). "Hidden stages of cognition revealed in patterns of brain activation." *Psychological Science*, 27(9).
- Arnold, K. E., & Pistilli, M. D. (2012). "Course signals at Purdue: Using learning analytics to increase student success." *Proceedings of the 2nd International Conference on Learning Analytics and Knowledge* (pp. 267-270).
- Avella, J. T., Kebritchi, M., Nunn, S. G., & Kanai, T. (2016). "Learning analytics methods, benefits, and challenges in higher education: A systematic literature review". *Online Learning*, 20(2), 13-29.
- Baruh, L., Secinti, E., & Cemalcilar, Z. (2017). "Online privacy concerns and privacy management: A meta-analytical review". *Journal of Communication*, 67(1), 26-53.
- Blackmon, S. J., & Major, C. H. (2023). "Inclusion or infringement? A systematic research review of students' perspectives on student privacy in technology-enhanced, hybrid and online courses". *British Journal of Educational Technology*, 54(6), 1542-1565.
- Bourliataux-Lajoinie, S., & Shahidi, N. (2024). « Évaluation des cours en ligne et perception des étudiants face à la gestion des données personnelles via une typologie: le cas de l'hybridation et des SPOC ». *Management & Avenir*, 141(3), 93-115.
- de Oliveira, C.F.; Sobral, S.R.; Ferreira, M.J.; Moreira, F. (2021). "How Does Learning Analytics Contribute to Prevent Students' Dropout in Higher Education: A Systematic Literature Review". *Big Data Cognitive Computing*, 5, 64.
- Devarakonda, S. (2019). "Calculating the Economic Viability of Corporate Trainings (Traditional & eLearning) using Benefit-Cost Ratio (BCR) and Return On Investment (ROI)". *International Journal of Advanced Corporate Learning*, 12(1), 41-57.
- Drachsler, H., & Greller, W. (2016). "Privacy and analytics: it's a delicate issue a checklist for trusted learning analytics". In *Proceedings of the sixth international conference on learning analytics & knowledge* (pp. 89-98).
- Ferguson, R. (2012a). "Learning analytics: drivers, developments and challenges." *International Journal of Technology Enhanced Learning*, 4(5/6), 304-317.
- Gašević, D., Dawson, S., & Siemens, G. (2014). "Let's not forget: Learning analytics are about learning", *TechTrends*, 59, (1), 64-71
- Greller, W., & Drachsler, H. (2012). "Translating Learning into Numbers: A Generic Framework for Learning Analytics". *Educational Technology & Society*, 15, (42), 42-57.
- Hasan, R., Palaniappan, S., Mahmood, S., Abbas, A., Sarker, K. U., & Sattar, M. U. (2020). "Predicting student performance in higher educational institutions using video learning analytics and data mining techniques", *Applied Sciences*, 10(11), 3894.
- Khalil, M., & Ebner, M. (2016). "What is learning analytics about? A survey of different methods used in 2013-2015". *arXiv preprint arXiv:1606.02878*

- Lemay, D. J., Baek, C., & Doleck, T. (2021), "Comparison of learning analytics and educational data mining: A topic modeling approach", *Computers and Education: Artificial Intelligence*, 2, 100016.
- Mella-Norambuena, J., Chiappe, A., & Badilla-Quintana, M. G. (2024), "Theoretical and empirical models underlying the teaching use of LMS platforms in higher education: a systematic review", *Journal of Computers in Education*, 1-27.
- Ndibalema, P. (2022), "Constraints of transition to online distance learning in Higher Education Institutions during COVID-19 in developing countries: A systematic review", *E-learning and digital media*, 19(6), 595-618.
- Panda, S. (2020), "Return on Investment from an Open Online Course on Open Educational Resources. Technology-Enabled Learning: Policy, Pedagogy and Practice", *Commonwealth of Learning: Vancouver, BC, Canada*, 199-212.
- Pardo, A., & Siemens, G. (2014). "Ethical and privacy principles for learning analytics". *British journal of educational technology*, 45(3), 438-450.
- Prinsloo, P., & Slade, S. (2017). "Big Data, Higher Education and Learning Analytics: Beyond Justice, Towards an Ethics of Care", *Journal of Learning Analytics*, 4(1), 49-67.
- Queiroga, E. M., Lopes, J. L., Kappel, K., Aguiar, M., Araújo, R. M., Munoz, R., & Cechinel, C. (2020). "A learning analytics approach to identify students at risk of dropout: A case study with a technical distance education course". *Applied Sciences*, 10(11), 3998.
- Siemens, G., & Long, P. (2011), "Penetrating the Fog: Analytics in Learning and Education", *Educause Review*, 46, (5), 30-40.
- Slade, S., & Prinsloo, P. (2013), "Learning analytics: Ethical issues and dilemmas", *American Behavioral Scientist*, 57, (10), 1510-1529.
- Tempelaar, D. T., Rienties, B., & Giesbers, B. (2015). "In search for the most informative data for feedback generation: Learning analytics in a data-rich context", *Computers in Human Behavior*, 47, 157-167.

Annexe 1 – liste des chartes informatiques analysées

CHARTE UNIVERSITE AMIENS ; CHARTE UNIVERSITE ARTOIS ; CHARTE UNIVERSITE AVIGNON ; CHARTE UNIVERSITE BELFORT ; CHARTE UNIVERSITE BORDEAUX ; CHARTE UNIVERSITE BRETAGNE OUEST ; CHARTE UNIVERSITE BRETAGNE SUD ; CHARTE UNIVERSITE CAEN ; CHARTE UNIVERSITE CERGY ; CHARTE UNIVERSITE CLERMONT ; CHARTE UNIVERSITE CORSE ; CHARTE UNIVERSITE COTE D'AZUR ; CHARTE UNIVERSITE COTE D'OPALE ; CHARTE UNIVERSITE CRETEIL ; CHARTE DE UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE ; CHARTE UNIVERSITE D'ANGERS ; CHARTE UNIVERSITE DE BORDEAUX ; CHARTE UNIVERSITE DE BOURGOGNE ; CHARTE DE UNIVERSITE DAUPHINE PSL ; CHARTE UNIVERSITE DES ANTILLES ; CHARTE CNAM ; CHARTE UNIVERSITE GRENOBLE ; CHARTE UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL ; CHARTE UNIVERSITE GUYANNE ; CHARTE UNIVERSITE HAUTE ALSACE ; CHARTE UNIVERSITE LA REUNION ; CHARTE UNIVERSITE LA ROCHELLE ; CHARTE UNIVERSITE LE HAVRE ; CHARTE UNIVERSITE LE MANS ; CHARTE UNIVERSITE LILLE ; CHARTE UNIVERSITE LIMOGES ; CHARTE UNIVERSITE LYON 1 ; CHARTE UNIVERSITE LYON3 ; CHARTE UNIVERSITE MONTPELLIER 3 ; CHARTE UNIVERSITE NANTERRE ; CHARTE UNIVERSITE NANTES ; CHARTE UNIVERSITE NICE ; CHARTE UNIVERSITE NIMES ; CHARTE UNIVERSITE NOUVELLE CALEDONIE ; CHARTE UNIVERSITE ORLEANS ; CHARTE UNIVERSITE PANTHEON ASSAS ; CHARTE UNIVERSITE PANTHEON SORBONNE ; CHARTE UNIVERSITE PARIS CITE ; CHARTE UNIVERSITE PARIS NORD ; CHARTE UNIVERSITE PARIS_DESCARTES ; CHARTE UNIVERSITE PAU ; CHARTE UNIVERSITE PERPIGNAN ; CHARTE UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE ; CHARTE UNIVERSITE POITIERS ; CHARTE UNIVERSITE POLYNESIE ; CHARTE UNIVERSITE REINS ; CHARTE UNIVERSITE RENNES ; CHARTE UNIVERSITE ROUEN ; CHARTE UNIVERSITE SORBONNE ; CHARTE UNIVERSITE ST ETIENNE ; CHARTE UNIVERSITE STRASBOURG ; CHARTE UNIVERSITE TARBE ; CHARTE UNIVERSITE TOULON ; CHARTE UNIVERSITE TOULOUSE ; CHARTE UNIVERSITE TOURS ;

Annexe 2 – Extrait de la grille d'analyse réalisée.

Nom du document	Nombre de pages	Date du document	Verbatims relatifs à la CNIL ou la loi Informatique et Liberté	Verbatims liés à la Privacy	Verbatims liés à l'utilisation de plateforme	"Learning analytics" ou "fichier log" présent
Charte Amiens	4	04-juin-15	"Traçabilité...l'établissement a procédé, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), à une déclaration, qui mentionne notamment la durée de conservation des traces et durées de connexions"	Non	"Il est rappelé que la loi du 29 juillet 1881 prohibe les infractions de presse telles que l'injure, la diffamation, les propos racistes...L'établissement interdit donc tout téléchargement illicite à partir de son réseau."	Non
Charte Artois	4	Non précisé	Informatique et Libertés : La création de tout fichier contenant des informations nominatives doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la CNIL.	Non	Non	Non
Charte Avignon	4	26-sept-17	"L'utilisateur doit, avant toute création de fichier comprenant ce type d'informations, y compris lorsqu'elle résulte d'interconnexion de fichiers existants, saisir le Correspondant Informatique et Libertés d'Avignon Université."	"Les courriers électroniques à caractère professionnel... doivent être adressés au moyen de l'adresse électronique fournie par Avignon Université."	"L'utilisation d'outils externes conduisant à faire transiter ou à déposer des informations professionnelles et/ou pédagogiques hors des supports et technologies mis en œuvre par Avignon Université présente un risque de vulnérabilité"	Non

Charte Bretagne Ouest	8 + 4 de rappel des textes de lois et bons comportements numériques	Non spécifié	Explication de l'application de la loi "informatique et liberté" et de son champs d'application. Rappel du texte en annexe.	"le respect de la vie privée" mais pas d'explication sur le contenu de cette notion. Droit à l'oubli pour "certaines informations" sans les préciser.	Non, simple évocation de l'ENF	Non
-----------------------	---	--------------	---	---	--------------------------------	-----

